

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24/03/2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2014-56

1. Intitulé du projet

Contrat Natura 2000 - Friche 4 - Puy de Tumes
(réhabilitation paysagère)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CEN Auvergne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEGRAND Romain - Chargé de mission

RCS / SIRET

344 886 888 00020

Forme juridique

Association

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Défrichement sur 2,55 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement sur 2,55 hectares pour réhabilita-
tion paysagère et restauration de landes

4.2 Objectifs du projet

restauration de landes du cratère et du versant Sud du Puy de Sures (St Ours)
et remise en pâturage

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Coupe manuelle des arbres et arbustes
(épices : 100 %)

Souls / noisetiers / oliviers : 1 arbre sur 2

Pins : coupe de jeunes arbres)
avec débroussailluses et tronçonneuses

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Regroupement des rémanents (dans broussailles / bords de cheminement ...).
- Brûlis proscrit

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Commission des Sites (avis de la DREAL
du 24/02/2014 par courrier)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface application	2,55 ha
- Surface du site (milieu ouverts)	11 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Puy de Tunes
St Ours - 63
E 663

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 9' 6" 4 Lat. 5° 8' 4" 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

agricole (1 à 2 semaines de pâturage par an)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS - ND.

Mention sur une carte : "Sur l'ensemble de la chaîne, poursuivre la valorisation des estives (espaces ouverts vitaux)"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	znief "Chaîne des Puys"
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	PNR Volcans d'Auvergne
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☐	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☐	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Chêne des Puys
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Chêne des Puys
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	non, améliore l'habitat "landes sèches" d'intérêt communautaire
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non. en lien avec les objectifs
du document d'objectifs Nature 2000

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Courrier de la DREAL

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à RIOM

le, 24 mars 2014

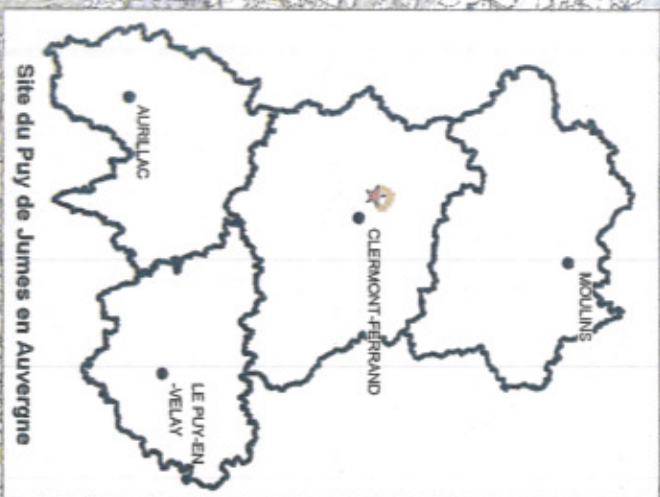
Signature



CONSERVATOIRE D'ESPACES
NATURELS D'Auvergne

Moulin de la Croute
Rue Léon Versepuy - 63200 RIOM
Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73

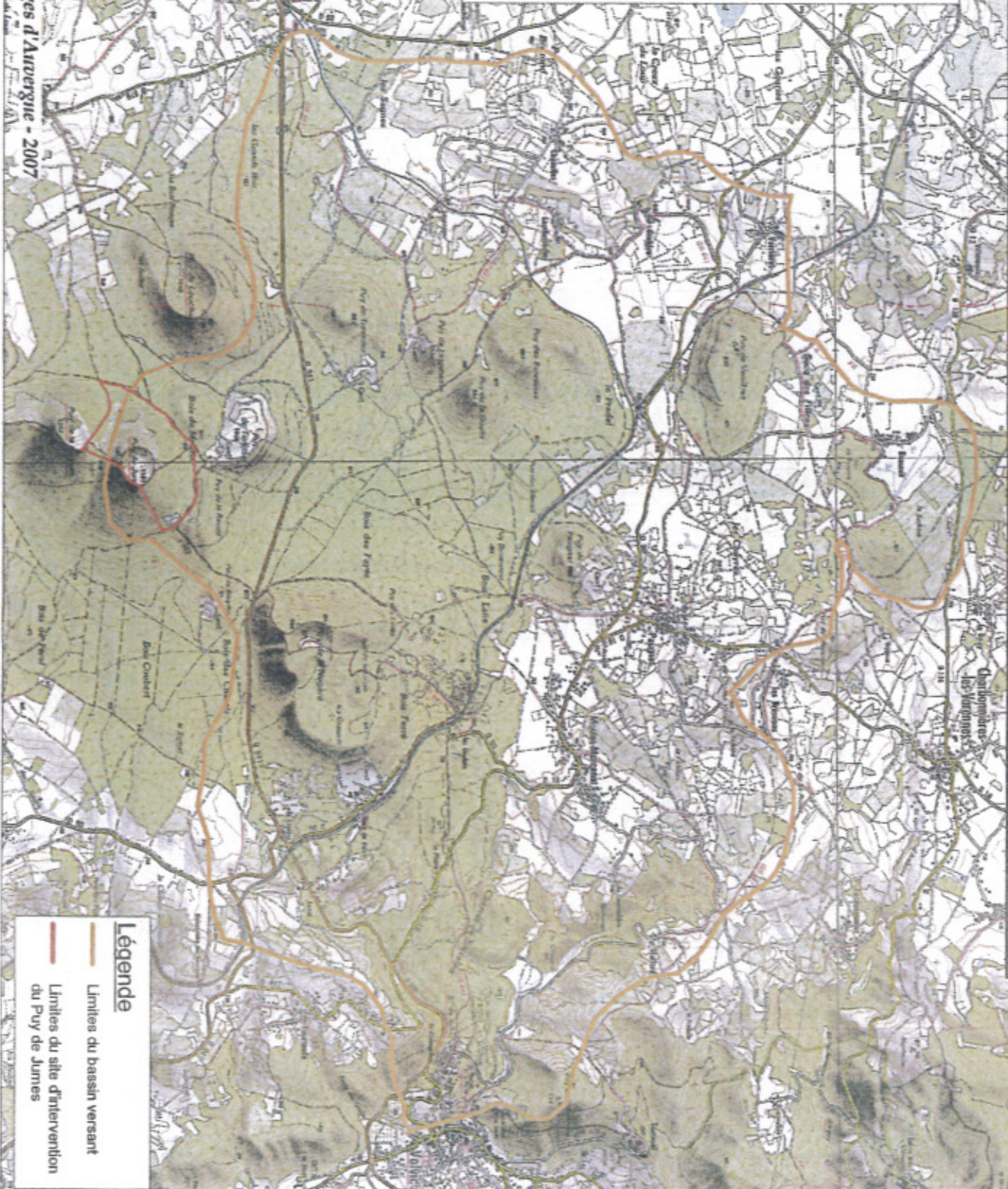
CARTE 1 : LOCALISATION ET LIMITES DU SITE D'INTERVENTION DU PUY DE JUMES SUR LE BASSIN VERSANT DES EAUX DE VOLVIC



Echelle : 1/45 000°
Source : IGN, 1991



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne - 2007



Légende

- Limites du bassin versant
- Limites du site d'intervention du Puy de Jumes

Contrat N2000 Friches Puy de Jumes



Légende :

-  Parcelle CEN Auvergne
-  Débroussaillage de restauration : 2,55 ha
-  Débroussaillage entretien courant : 2,23 ha



0 60 m

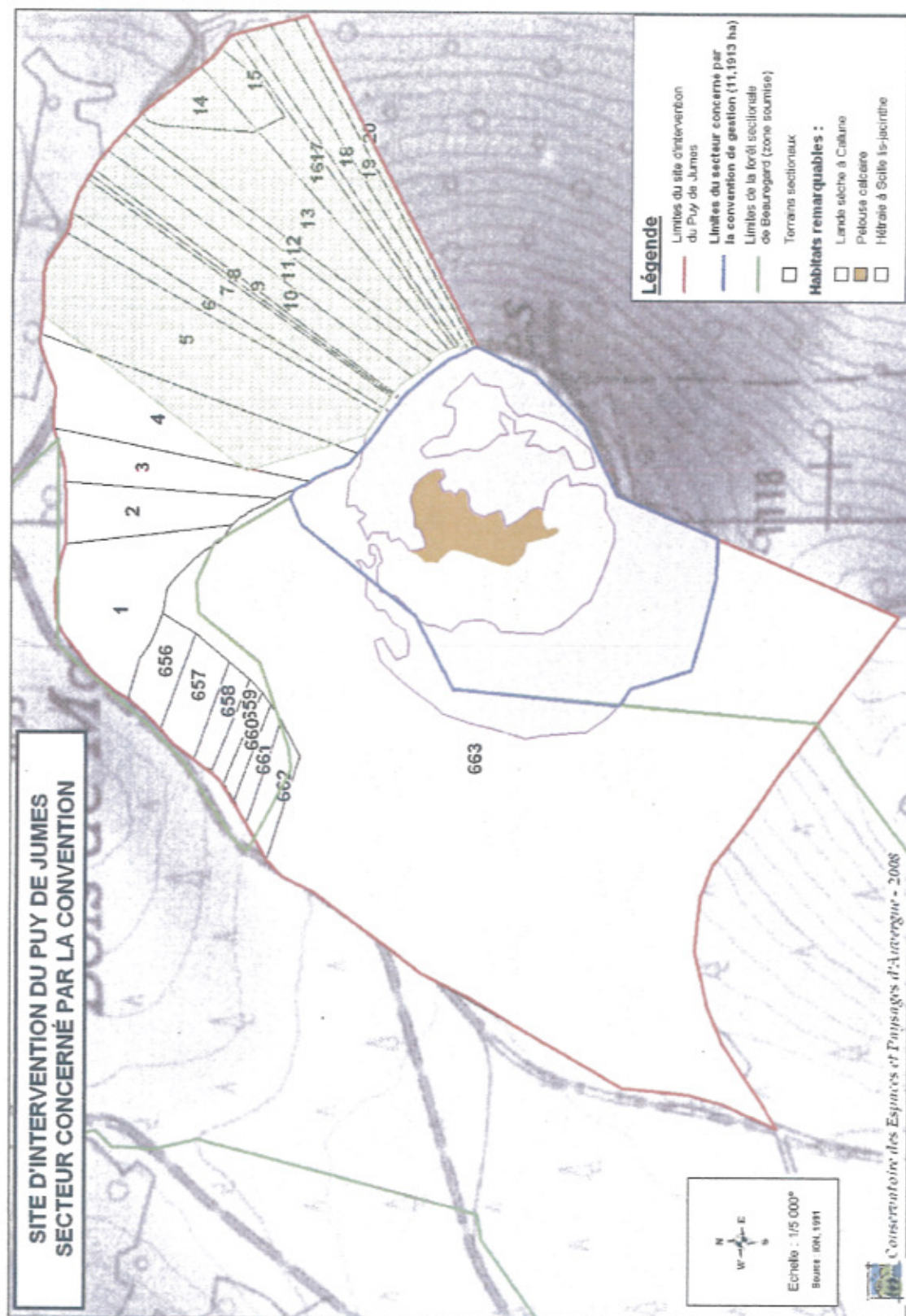
Echelle: 1/3 000

Fond : Ortho CRAIG TopoGEODIS, 2009
Réalisation : CEPA, Août 2011



**MISE EN OEUVRE DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 1052
CHAÎNE DES PUYs**





Puy de Jumes - Suivi Photos

SUIVI PHOTO PUY DE JUMES

- 1: environ 10 m du sentier, juste avant de rentrer dans les noisetiers, à côté d'une esplanade piquet dans la lande
- 2: en lisière de forêt le long de la remontée de la clairière
- 3 : entre deux petits arbres, à la lisière des framboisiers
- 4 : 4 mètres en dessous du 2nd Pin à Gauche du point de vue (à côté de deux genêts)
- 5 : Photo prise du chemin, à côté du jalon au niveau de la trouée
- 6 : dans la lande, au dessus du Bouleau juste avant le replat...
- 7 : Dans la lande à côté du chemin près d'un bloc rocheux avec la marque du GR, dans la montée
- 8 : Dans la lande au dessus de l'esplanade
- 9 : à côté du chemin à la sortie de l'esplanade

Remarques :



Echelle : 1/2 500°



Point 1

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 2

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 3

Point 4

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 5

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Fermeture accès coupe à blanc

Point 6

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 7 Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 8

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011



Point 9

Avant Chantier 23/03/2011



Après Chantier 09/04/2011

